

SALLE D'ANIMATION

Visite de la salle

Uniquement les après-midi, entre 13h45 et 15h00, les lundis, mardis et jeudis
Prendre rdv auprès du secrétariat

Réservation

Signature du contrat de location

Versement d'un acompte de 100 €

Pour les personnes habitant à Précieux et bénéficiant du tarif préférentiel, le chèque doit mentionner l'adresse postale sur Précieux, sinon fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois

10 jours avant le jour J

En cas de location de vaisselle, présenter la liste de la vaisselle souhaitée

Mise à disposition de la salle

Du vendredi à 15h00 au lundi à 10h00

Remise des clefs : vendredi à 14h45 au secrétariat de mairie

Documents à présenter :

- solde de la location de la salle
- chèque de caution
- attestation d'assurance de responsabilité civile
- règlement de la location de la vaisselle

Etat des lieux entrant : vendredi à 15h00 fixes (immédiatement après la remise des clefs)
(Explication de la mise en marche des appareils ménagers, des consignes de sécurité...)

Etat des lieux sortant / Restitution des clefs

Etat des lieux sortant : lundi à 10h00, rdv directement sur place

Etat des lieux de la salle (et de la vaisselle)

Restitution des clefs : lundi au secrétariat de mairie (immédiatement après l'état des lieux)

Dernières formalités :

- Restitution du chèque de caution
- Paiement de la vaisselle cassée ou manquante

IMPORTANT :

tous les justificatifs (chèque de caution...) doivent impérativement être au nom personne qui réserve